



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Lorraine, le 26 janvier 2010 – Les policiers de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville sont fiers de s'associer à la 22^e campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire. Nous savons qu'au Québec, depuis plusieurs années, de moins en moins d'accidents sont imputables au transport scolaire. Cependant, comme dans bien d'autres domaines, rien n'est acquis!

C'est pourquoi nous croyons qu'il est important d'assurer des présences et des contrôles policiers, en partenariat avec l'Association du transport écolier du Québec, les directions des écoles, les commissions scolaires et les transporteurs d'écoliers lors de cette campagne provinciale de sécurité.

Nous savons également que plus de 80 % des collisions sont causées par des facteurs humains. Il est donc important de travailler sur les trois (3) axes suivants, c'est-à-dire la sensibilisation, la législation et le contrôle.

« Plusieurs automobilistes, souvent des parents pressés ou distraits, adoptent des comportements non sécuritaires en présence d'autobus scolaires, que ce soit sur la route, en zone scolaire ou même à proximité des cours d'école de leur enfant. Ces situations font l'objet de plaintes constantes à la Régie de police et augmentent le risque d'incidents » ajoute le sergent Martin Charron.

.../2

Les objectifs généraux de la campagne 2010

En plus de sensibiliser les élèves des niveaux préscolaire et primaire à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires à bord et autour des véhicules scolaires, notre objectif principal sera de conscientiser les parents automobilistes aux dangers encourus lorsque, par insouciance ou négligence, ils ne respectent pas les règles élémentaires de sécurité dans les zones scolaires ou aux abords de l'école et lorsqu'ils suivent ou croisent un autobus scolaire.

Durant cette période, nos policiers seront assignés à des écoles, des secteurs et des circuits d'autobus problématiques et appliqueront rigoureusement le Code de la sécurité routière.

Il est important de rappeler à tous les intervenants (parents, transporteurs, conducteurs, directeurs d'écoles) le rôle primordial en matière de sensibilisation à la sécurité dans le transport d'écoliers.

-30-

Source : Sergent Martin Charron
Régie de police Thérèse-De Blainville
(450) 435-2421, poste 3501